



Reflets Montbardois

Bulletin d'information municipal - n°168 - Janvier 2009



Hommage à
Jacques
Garcia

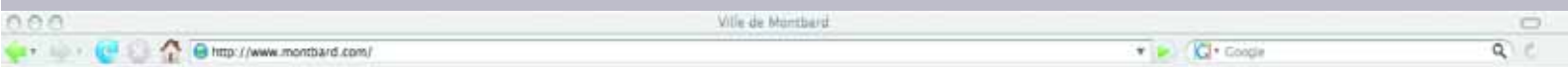


Bilan des
réunions de
quartiers



La calèche
du
Père Noël

Nouveau site municipal : www.montbard.com



Montbard
Ville TGV - 8 dessertes par jour

[Découvrir Montbard](#)

[Mairie](#)

[Vie Pratique](#)

[Logement](#)

[Économie](#)

[Loisirs](#)

Actualités

Sommaire

EDITORIAL 3 BREVES

Petite annonce de la bibliothèque	3
Brèves du Conservatoire de Musique	3
Villes et villages fleuris de Côte d'Or.....	3
Plan départemental d'urgence hivernale.....	3

VIE ECONOMIQUE

Un artisan d'art : Pascal Gourdet	4
MGM.....	4
Montbard Pneus.....	5
Ambiance coiffure	5

INFORMATIONS UTILES

Recensement de la population	6
Inauguration de l'Agence Solidarité Famille	6
GRETA	7
La Maison de l'Emploi et de la Formation	7
Création-Reprise d'entreprises en Haute Côte-d'or	8
La Mission locale	8

ÇA S'EST PASSE A MONTBARD

La Jeune Chambre Economique	9
La journée de la Petite Enfance.....	9
La Cérémonie du 11 Novembre.....	9
Portes ouvertes à la piscine.....	10
Les Poilus en Novembre.....	10
Noël à Montbard	10
L'arbre de Noël du Personnel Municipal	11
Un joyeux Noël pour les anciens.....	11
La calèche du Père Noël	11

EVENEMENTS A VENIR

Le Centre Social-MJC André Malraux	12
L'année 2009 au Phénix	12

HOMMAGE A JACQUES GARCIA

Pages centrales détachables	13-16
-----------------------------------	-------

L'ACTIVITE MUNICIPALE

Bilan des réunions de quartiers.....	17
Environnement : la démarche municipale	17
Orientations budgétaires pour 2009	18

Le nouveau lotissement des Fays	19
Enfance-jeunesse : La CAF aux côtés de vos élus.....	19
Un nouveau "look" pour le site internet de la ville	20

L'ACTUALITE DES SERVICES MUNICIPAUX

Changements à la direction des services	21
La bibliothèque Jacques Prévert	22
Le Conservatoire de musique et de danse	22
La Maison de la Petite Enfance.....	23
Accueil des élèves	23
Le Plan de déneigement	24

VOTRE AVIS NOUS INTERESSE..... 25

EXPRESSION POLITIQUE..... 26

2

Si j'étais banquier
j'inventerais des assurances qui s'occupent de tout

Au Crédit Mutuel, nous pensons comme vous, qu'une banque vraiment proche de ses clients doit aussi leur garantir une véritable sérénité au quotidien. Voilà pourquoi le Crédit Mutuel a été le premier à inventer la Bancassurance. En vous proposant au même endroit des services bancaires et d'assurances. Pour l'habitation, l'auto, la santé et la prévoyance, on s'occupe de tout et vous, vous êtes tranquille !

Habitation • Auto • Santé • Prévoyance

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

Crédit Mutuel Montbard - Venarey - Verrey
Place Gambetta - 21500 Montbard - Tél. : 08 20 89 87 91*
Agence à : Venarey-lès-Laumes
3 avenue Jean Jaurès - Tél. : 08 20 89 91 88*
Agence à Verrey-sous-Salmaise
Rue de la gare - Tél. : 03 80 35 80 59
E-mail : 02511@cmcee.creditmutuel.fr

* N° ORIAS 07 003 758 affilié à la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Centre Est Europe
ADM IARD S.A. - S.A. au capital de 142 300 000 euros - 352 406 748 RCS Strasbourg. Entreprise régie par le code des assurances.



VILLE DE MONTBARD

B.P. 90 - 21506 MONTBARD CEDEX
TÉL 03 80 92 01 34
FAX 03 80 89 11 99
E-MAIL : MAIRIE.MONTBARD@WANADOO.FR
WWW.MONTBARD.COM

Directeur de la publication :
Christelle Silvestre, Maire de Montbard
Rédaction : Mairie de Montbard
Crédit photos : Mairie de Montbard
Conception graphique : Filigrane Imprimerie
Mise en page / Impression :
Filigrane Imprimerie - 21500 Crépand
Périodicité : Trimestrielle
Tirage : 3500 exemplaires



L'année 2009 sera une année charnière pour notre ville.

Mon équipe est aujourd'hui installée et travaille de façon active et efficace. Nous avons commencé à réorganiser les services municipaux. La clé de voûte de cette réorganisation a été le changement de Directrice Générale des Services. Depuis le premier janvier, Madame Tania PUSCASU remplace Madame

Françoise WOLF. Cette dernière sera employée au service urbanisme. Tania PUSCASU, qui était ma chef de cabinet depuis 8 mois, a toute ma confiance pour valoriser nos services, afin qu'ils puissent apporter toute satisfaction à la population.

Le 18 février prochain, nous allons voter notre premier budget. Il sera marqué par la nécessité d'une gestion rigoureuse de nos finances et s'inscrira dans le cadre du contrat que nous avons passé avec vous. Ainsi, va débiter la nécessaire entreprise de rétablissement de notre situation financière. Pour autant, il a fallu trouver un équilibre entre économie et dépense, car notre ville devra effectuer un certain nombre d'investissements pour s'assurer un avenir meilleur.

Notre cité n'est pas épargnée par la crise mondiale. Personne ne peut estimer avec certitude la durée de cette phase de récession. Bien que la qualité intrinsèque de nos entreprises soit bonne, de nombreux entrepreneurs et commerçants montbardois ressentent les effets de ce ralentissement ! La commune tiendra ses engagements sur la question du logement, nous œuvrerons pour défendre et promouvoir notre cadre de vie, nous soutiendrons les projets d'animations. C'est à ce prix que notre économie locale redémarrera efficacement.

Vos élus et les services seront sur le terrain, à vos côtés. Nous avons tous à cœur la réussite et le développement de notre ville et du territoire Nord Côte-d'Or.

Je souhaite une année bénéfique et une année de changements pour notre ville.

Je vous souhaite une année de bien-être et de réussite.

Christelle Silvestre

Brèves

PETITE ANNONCE : APPEL AUX AMATEURS DE POMMES DE TERRE...

La Bibliothèque Jacques Prévert prépare une exposition prévue du 19 mai au 15 juillet 2009 intitulée "Patates et autres bons plan(t)s". Au programme, la culture, la cuisine, l'art, l'histoire liés à ce tubercule... Si vous avez des recettes extraordinaires, si, dans votre jardin poussent des espèces rares, n'hésitez pas à nous contacter. Merci à toute personne ou association ayant des idées ou désirant s'associer à cette manifestation de le faire savoir à la Bibliothécaire, Eliane Brodzicki, au 03.80.92.27.32 ou par mail à l'adresse suivante : bmjpmontbard@wanadoo.fr

LES BRÈVES DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE

L'atelier "découverte des instruments"

Depuis maintenant deux ans, les enfants peuvent s'inscrire à l'atelier "découverte des instruments" afin de s'essayer aux différents instruments proposés au Conservatoire. Les vendredis de 17h30 à 18h30, et les mercredis de 13h30 à 14h30, Nancy Hézard et les différents professeurs accueillent les enfants dès l'âge de 6 ans pour leur faire découvrir de façon ludique les instruments de musique enseignés dans l'école. Pour les nouveaux élèves, plus âgés, un parcours individualisé est mis en place pour leur permettre de choisir en connaissance de cause l'instrument qui leur conviendra le mieux : faire un son en soufflant, frottant, frappant, grattant... Ce n'est pas la même chose, mais cependant déterminant dans le choix d'un apprentissage instrumental. Apprendre un instrument, c'est un engagement à long terme !

VILLES ET VILLAGES FLEURIS DE CÔTE D'OR.

La Ville de Montbard a obtenu "trois fleurs" au concours de l'année 2008 des villes et villages fleuris de Côte d'Or. Elle conserve ainsi la troisième "fleur" obtenue l'année dernière, malgré les dégâts occasionnés par la tempête du 2 juillet 2008. Bravo aux agents du service espaces verts de la Commune pour leur travail et leur créativité.

PLAN DÉPARTEMENTAL D'URGENCE HIVERNALE

Le Centre Communal d'Action Sociale de Montbard propose depuis plusieurs années, en partenariat avec la gendarmerie, la Police Municipale, La Médiation Sociale ainsi que des bénévoles du Secours Catholique et de la Croix Rouge, un Logis d'Accueil d'Urgence aux personnes sans domicile fixe pour une nuit ou plus selon les aléas climatiques. Nous vous rappelons que tout citoyen ayant connaissance d'une personne en détresse doit appeler le "115" numéro d'appel gratuit fonctionnant 7 jours sur 7, et 24 heures sur 24. Ce numéro d'urgence a pour mission d'informer, d'orienter et de rechercher un hébergement pour les personnes sans domicile fixe.



Hôtel **
Restaurant "Le Marmagne"
7 chambres tout confort à partir de 35 €
En plus de la carte habituelle
OUVERT 7J/7 midi et soir
tous les soirs fondue bourguignonne
OUVERT 7J/7
5, route de Dijon - 21500 Marmagne - Tél. 03 80 92 12 71 - www.hotelrestaurantlemarmagne.com

UN ARTISAN D'ART : PASCAL GOURDET

Pascal Gourdet a ouvert en 2000 un atelier de ferronnerie traditionnelle à Montbard. Le ferronnier d'aujourd'hui se doit de penser à l'avenir : telle est la devise de ce ferronnier d'art. En effet, pour lui, les matériaux actuels tels que le fer, le laiton, le cuivre ne seront peut-être plus ceux de demain. La création est la part la plus importante de son métier, mais pour créer, il faut déjà maîtriser un savoir-faire ancestral. La demande d'ouvrages modernes est de plus en plus importante.

Dans son atelier, il accueille deux ouvriers depuis quatre ans. Il se sent un devoir de transmettre ses connaissances. Même si ce métier est rude, il apporte tant de satisfactions ! Pascal Gourdet a



M. Gourdet devant sa forge



des relations avec de nombreuses professions, des menuisiers, des tailleurs de pierre, des architectes, mais aussi, il a plaisir à rencontrer des particuliers sensibles à sa création. Ses clients lui demandent des ouvrages de plus en plus difficiles à réaliser. Avec son équipe, il se spécialise maintenant dans la réalisation de rampes d'escalier anciennes ou modernes.

Son métier se décline en trois grands axes :

- Le contact avec le client pour bien finaliser le produit désiré.
- Le dessin de l'ouvrage qui représente 60% de son temps.
- La réalisation et la pose de l'ouvrage.

Comme Pascal Gourdet est un homme très actif et enthousiaste, il participe à des salons : en février ce sera à Dijon au Salon de l'habitat et en novembre, à Paris, au Carrousel du Louvre.

MGM (MÉCANIQUE GÉNÉRALE)

Entreprise de Maintenance Industrielle née en février 1995 à Montbard, devenue M.G.M depuis cette date, cette petite entreprise qui emploie 17 salariés dont 2 administratifs, est située à Montbard sur le lieu-dit "les anciennes tuileries" au Gué Saint Jean. M. Daniel Bizouard en est le gérant et M. Michel Capiiau le responsable d'atelier. Ils nous ont ouvert les portes de leur usine et nous sommes tombés sous le charme d'un discours enthousiaste : Monsieur Bizouard a été intarissable sur la spécialité qui est la leur... Des métiers ô combien qualifiés : fraiseurs, tourneurs, aléseurs, rectifieurs, soudeurs, font la force de l'entreprise. Un petit aparté pour insister sur le fait que la formation à ces métiers était pleinement assurée par le Lycée Professionnel Eugène Guillaume de Montbard il y a quelques années. Malheureusement, ce n'est plus le cas aujourd'hui, et il est de plus en plus rare de trouver des personnes qualifiées dans ce domaine à Montbard... Le gérant "passionné" désigne lui-même les personnes qui y travaillent comme des "compagnons" : MGM, une équipe soudée. Leur fonds de commerce : 80% de réparations de pièces pour les équipements industriels (jusqu'à 5 tonnes). Ils deviennent ainsi les sous-traitants privilégiés dans ce domaine, notamment pour les entreprises du site métallurgique. En 2008, l'entreprise a réalisé une extension d'une surface de 280 m² ! Ce nouveau hall devra leur permettre d'accueillir des



machines numériques qui permettront d'améliorer la production de l'entreprise. En 2007, c'est 25% de charge en carnet de commandes en plus par rapport à 2006 ! En 2008, c'est encore 10% de plus ! Des mesures s'imposaient et une de ces mesures est maintenant réalisée avec le premier équipement numérique qui devra leur être livré à la mi-janvier et le reste en mars... Bravo à cette super équipe et prospérité à cette belle Entreprise.

Vie Economique

MONTBARD PNEUS

**BON ANNIVERSAIRE
A MONTBARD PNEUS ! 20 ANS**

20 ans à Montbard :

1988-2008 ... ça se fête !

Et...la fête battait son plein ce samedi 06 décembre 2008 au garage "Montbard PNEUS", Quai Philippe Bouhey.

Ils sont tous venus : famille, amis, clients et municipalité pour saluer cet évènement. Bernard et Olivier CORTOT ont invité largement... rien ne manquait à cette formidable réception, et la bonne humeur était de mise !

L'Entreprise (5 emplois), fait partie depuis 20 ans de ce groupement "EUROTYRE" : le spécialiste du pneu. En France, il y a 250 gérances d'indépendants et 500 en Europe.

A Montbard, la nécessité de prendre le relais pour une activité de motoculture de loisirs n'a pas échappé à cette petite entreprise. Aussi, elle a déjà commencé depuis quelques temps

cette diversification, dans le matériel de motoculture, tronçonneuses, etc....mais le garage devient trop petit !...

Nous retournerons les rencontrer très bientôt pour étudier et envisager avec eux une extension de cet espace qui devient nécessaire à leur activité.



**BRAVO pour votre dynamisme et à très bientôt !
Longue vie à EUROTYRE à Montbard !!!**

AMBIANCE COIFFURE



Sabira Bullier vient de transférer son salon de coiffure et d'esthétique de la rue Edme Piot au 22 rue Carnot à Montbard. Toute une équipe vous accueille dans un décor branché et spacieux. Canapés, mini-bar, connexion wifi, tout un panel de services pour que la clientèle se sente plus à l'aise. Coiffeuse visagiste, et esthéticienne vous offrent leur savoir-faire.

5



TAXI Marylène Adella
21500 Nogent-les-Montbard
Tél : 03 80 89 43 47 ou 06 08 99 32 39
Tous Transports 7j / 7j

Transport de malades assis, Rayons, Chimio, Dialyses, Entrée et Sortie hospitalisation, etc...

Informations Utiles

RECENSEMENT DE LA POPULATION : ENQUÊTE 2009

Cette année, notre commune est à nouveau concernée par le recensement de la population.

Il se déroulera du 15 janvier au 14 février 2009. Toutes les personnes vivant à MONTBARD, quels que soient leur âge et leur nationalité, devront être recensées durant cette période.

Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle et il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra des questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil et de respecter les consignes qu'il vous donnera. Sa charge de travail sera en effet importante, chaque agent devant recenser entre 200 et 300 logements.

Votre participation est essentielle : le recensement fournit des

informations sur la population de la France et de ses communes, qui permettent d'établir des statistiques sur les logements, les habitants : âges, professions exercées, transports utilisés, déplacements quotidiens, conditions de logement... Les indications collectées sont indispensables pour programmer les infrastructures et les équipements collectifs, sociaux, culturels, etc., dont nous aurons besoin dans les prochaines années. Il permet ainsi de mieux comprendre l'évolution de notre société. C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête. Vos réponses resteront confidentielles. Elles sont protégées par la loi et remises à l'INSEE qui établira des statistiques rigoureusement anonymes.

Merci de votre participation

INAUGURATION DE L'AGENCE SOLIDARITÉ FAMILLE

Le jeudi 4 décembre, le siège administratif de l'Agence Solidarité et Famille de Montbard a été inauguré.

Madame Patricia Couturier, directrice de ce lieu, a présenté aux nombreux élus présents ce nouvel espace installé à la place de la maison et du cabinet médical du docteur Douriaux, rue d'Abrantès. Ce bâtiment regroupe l'ensemble des accueils Solidarité et Famille de Montbard, Châtillon-sur-Seine, Saulieu,

Semur-en-Auxois et Venarey-les-Laumes. Cette agence regroupe diverses fonctions : L'ASE (Aide Sociale à l'enfance), Le DSI (Développement social et Insertion professionnelle), La PMI (la protection maternelle et infantile) et bientôt l'APA (Aide aux personnes âgées.)

Madame Couturier a salué "l'action et la compétence" des quelque 70 personnes qui travaillent pour cette agence (6 cadres et 65 professionnels de terrain).

L'Agence Solidarité Famille



AUXOIS-SÉCURITÉ
PROTECTION SURVEILLANCE

Auxois Sécurité
Autorisation préfectorale n° 21SG1089 du 13/07/89

PROTECTION - SURVEILLANCE - TELESECURITÉ

- Alarme, télésurveillance, intervention
- Téléalarme
- Vidéosurveillance, contrôle d'accès

CONSEIL EN SÉCURITÉ
Un équipe d'agents
spécialisés au service des
industriels et des particuliers

5, rue de Quincerot - ST-REMY - 21500 MONTBARD
03 80 92 28 43

L'informatique de proximité

ESPACE Plus
inform@tique

conseil
vente
réparation
formation
internet
sites web
téléphonie

ouvert du lundi au samedi, 9h-12h et 14h-19h
Route de Montbard à Marmagne
tél : 03.80.92.30.89 www.espi21.com

GRETA : LE RETOUR AUX SOURCES

Depuis le mois de septembre, le GRETA a déménagé au Lycée Professionnel Eugène Guillaume de Montbard. C'est une volonté affichée de remettre les Greta dans les lycées puisqu'ils dépendent de l'Education Nationale et sont très attachés au service public.

Le Greta de Montbard compte 5 salariés permanents et de 30 à 70 vacataires. Il répond en terme de formation à des appels d'offres venant soit du privé, soit du Conseil Régional, et entretient des relations étroites avec l'ANPE.

Environ 400 stagiaires par an suivent une formation au Greta. Les formations dispensées peuvent être courtes, longues, en entreprise....

Plusieurs pôles de formation sont proposés :

- le tertiaire avec la bureautique, la comptabilité, le secrétariat, l'hôtellerie (avec la section hôtelière du Lycée de Semur-en-Auxois), le commerce.
- Le sanitaire et social : formation des assistantes maternelles, aides à domicile, et même la possibilité de formation pour obtenir le diplôme d'aide-soignante.
- le pôle industriel : la présence de groupes industriels sur Montbard favorise le développement de ce pôle au Greta. Actuellement un stage de chaudronnerie en alternance mis en place par la Maison de l'Emploi et de la Formation a lieu dans les locaux du GRETA. A l'issue de cette formation, les stagiaires passent un certificat de qualification professionnelle.



Mme Nacera Duc, Conseillère en formation continue est chef d'orchestre du GRETA



Les 2^{ème} année de BTS Assistante de direction en contrat de professionnalisation (en alternance)

LA MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION VIENT D'EMMÉNAGER

Installée depuis le mois d'août à la place du Greta (bâtiment dans la cour vers la Poste de Montbard) la Maison de l'Emploi et de la Formation a voulu, à travers son déménagement, résoudre un problème de place mais aussi avoir un lieu plus identifiable.



La Maison de l'Emploi et de la Formation

Un pôle pour l'emploi, avec l'arrivée au mois de février 2009 de la Mission locale, facilitera les démarches des publics du Nord Côte-d'Or. La Maison de l'Emploi et de la Formation fonctionne essentiellement avec un budget d'Etat mais aussi avec un budget du Pays de l'Auxois-Morvan. Cet établissement travaille avec tous les publics : scolaires, étudiants, demandeurs d'emploi, salariés, entrepreneurs, et même retraités.

7

Il a trois missions bien spécifiques :

- **L'Observatoire**, qui sert à analyser les données sur l'emploi, le logement du Nord Côte-d'Or, mais aussi sur les transports, les services etc. Il rend compte au Pays de l'Auxois de la situation. La venue d'une main-d'œuvre nouvelle ne peut passer que par la valorisation du Pays (logements mais aussi garde pour les enfants, services et animations des villes).
- **L'accompagnement** des publics de Haute Côte-d'Or : de Montigny-sur-Aube à Saulieu, des conseillers itinérants suivent tous les demandeurs d'emploi sans moyen de transport. Ils peuvent les aider à réaliser un curriculum vitae, à préparer un entretien, etc. Le principe de ces conseillers est d'aider les populations sans pour autant les assister.
- **L'accompagnement aux entreprises** : La GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences) a un rôle de consultant de ressources humaines pour les entreprises. Si des entrepreneurs ont besoin de personnels qualifiés, la GPEC fera en sorte de faire organiser une formation adaptée. La GPEC optimise les ressources humaines des entreprises pour qui un constat extérieur est bénéfique. Pour l'année 2008, 530 personnes et 240 entreprises ont sollicité les services de La Maison de l'Emploi et de la Formation. Il existe, bien sûr, à Montbard un partenariat fort avec Metal' Valley.

CRÉATION-REPRISE D'ENTREPRISES EN HAUTE CÔTE-D'OR

La CCI Dijon décentralise son offre de service :

Accompagner au mieux les porteurs de projets de création ou de reprise d'entreprise : c'est l'un des cœurs de métier de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Dijon qui se traduit très concrètement dans le domaine du développement économique avec les services de l'Ecole du Créateur.

Pour répondre au plus près aux attentes des futurs chefs d'entreprises sur la Haute Côte-d'Or, la compagnie consulaire renforce son offre de service décentralisée sur ce territoire. Il s'agit à la fois d'éviter aux créateurs de fréquents et longs déplacements, et de leur offrir un accès à l'information et à la formation indispensables dans des lieux proches de leur domicile. Concrètement le renforcement de l'offre de service de la CCI Dijon en matière de création d'entreprise se traduit par :

- l'organisation de réunions mensuelles gratuites d'information collective sur la création d'entreprise alternativement au siège des antennes de la CCI Dijon de Montbard et de Châtillon.
- la mise en place de stages décentralisés à la création d'entreprise à Montbard: le stage intitulé " 5 jours pour entreprendre" déjà organisé en septembre dernier et qui a accueilli 5 futurs créateurs de Haute Côte-d'Or sera à nouveau organisé du 23 au 27 mars 2009. 2 à 3 stages se dérouleront chaque année à Montbard.
- Au-delà de l'accueil et de l'accompagnement traditionnel du

créateur d'entreprise déjà effectué à Montbard et Châtillon-sur-Seine, il sera possible au cours du 1er semestre 2009 pour les créateurs d'entreprises de la Haute Côte-d'Or de bénéficier, sans avoir à se déplacer, de conseils juridiques ou financiers grâce à des rendez-vous qui seront organisés par webcam ou visioconférence.

- Enfin à partir de février 2009 une permanence mensuelle sur la création d'entreprise sera organisée à Saulieu.

Par ailleurs, les créateurs d'entreprise pourront continuer à effectuer toutes leurs formalités (immatriculation, modifications, radiations) aux antennes de la CCI Dijon à Montbard et à Châtillon-sur-Seine. La CCI Dijon va d'ailleurs renforcer également cette offre décentralisée de formalités avec, dès début 2009, un accueil et une information assurés sur le nouveau statut des auto-entrepreneurs et au cours de l'année la gestion des cartes de commerçants ambulants.



Contacts CCI Dijon : Irène Bianchi

Antenne Auxois-Morvan de la CCI Dijon

14 avenue Maréchal de Lette de Tassigny - 21500 Montbard

Tél. 03 80 92 39 67 - i.bianchi@dijon.cci.fr

LA MISSION LOCALE PRÉPARE SON DÉMÉNAGEMENT

8

Le déménagement se profile pour février...

Où ? : Dans le même bâtiment que la Maison pour l'Emploi et la Formation.

Pourquoi ? : Afin de regrouper les services, et de faire des économies.

Les Missions Locales ont été créées par Pierre Maurois en 1982 : ce sont des associations loi 1901. A Montbard la Mission Locale a vu le jour en 1991. Une douzaine d'employés interviennent sur l'arrondissement de Montbard (6 sur le canton de Montbard et 6 sur le canton de Châtillon-sur-Seine).

La Mission Locale s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans, majoritairement sortis du système scolaire et donc en difficulté d'insertion professionnelle. 75 à 80% des jeunes fréquentant celle-ci sont sans diplôme.

La Mission Locale intervient sur plusieurs champs :

- **L'accès à l'emploi :**

création de curriculum vitae, lettre de motivation, préparation à l'entretien d'embauche....

- **L'accès à la formation professionnelle :**

la Mission locale travaille avec tous les organismes qui gravitent autour de l'emploi (ANPE, Entrepreneurs, Entreprises d'intérim...)

- **L'accès au logement :**

(la mission locale travaille avec les gîtes sociaux et tous les organismes qui peuvent aider le jeune à trouver un toit).

- **L'accès au transport :**

des demandes sont faites au Conseil Régional afin d'aider un jeune qui a trouvé un emploi mais qui n'a pas de moyen de transport : par exemple, actuellement, à Châtillon-sur-Seine, la Mission Locale a acquis un parc de voitures et de deux roues thermiques ou électriques pour le déplacement des jeunes en recherche d'emploi.

- **L'accès à la santé :**

une psychologue est là pour les aider.

Le jeune est considéré dans sa globalité et c'est toujours le même intervenant qu'il rencontre. Sur les 1100 jeunes qui fréquentent la Mission Locale, 33% accèdent à l'emploi.

Le financement de cet organisme est divers : majoritairement, c'est l'Etat qui le finance, mais aussi le Fonds Social Européen, le Conseil Régional de Bourgogne, certaines Communautés de Communes et certaines Communes.

BOURGOGNE ENVIRONNEMENT
Route de Fontenay
21500 MARMAGNE

Pour le traitement de vos sols

- Ponçage et vitrification des parquets
- Décapage et imperméabilisation des Tommettes
- Cristallisation de Dalles de Bourgogne
- Rénovation de sols plastiques

Jean-François HÉRARD
Tél. 03 80 92 07 57 - Fax : 03 80 92 04 86

Ça s'est passé à Montbard

LA JEUNE CHAMBRE ECONOMIQUE MONTBARD HAUTE CÔTE-D'OR

Accueillir pour l'Avenir

La première soirée d'accueil des nouveaux arrivants organisée par la JCE le 23 octobre dans le salon d'honneur de la Mairie a été un réel succès. Elle a réuni plus de 40 nouveaux arrivants sur le bassin montbardois. Dans une ambiance conviviale, cette cérémonie a été l'occasion de "tester" la connaissance que les nouveaux arrivants ont de la région et de partager sur ses différentes facettes : économie, loisirs, patrimoine et culture. Les échanges entre nouveaux arrivants et professionnels de ces secteurs ont été nombreux et riches. Chaque nouveau venu s'est vu remettre le "kit du nouvel arrivant" constitué d'une pochette "Accueillir pour l'Avenir", d'une carte "Trucs et Astuces", de brochures touristiques et des produits régionaux offerts par les partenaires de l'action. Les discussions se sont poursuivies autour d'un buffet, pour le plus grand plaisir de nos papilles. Pour rester sur cette dynamique, la JCE a organisé le 7 décembre une après-midi conviviale. Une vingtaine de nouveaux arrivants ont assisté à une visite de la ville de Montbard, et découvert son histoire, ses lieux insolites et le musée Buffon. La journée s'est achevée par une partie de bowling et un apéritif.

"Accueillir pour l'Avenir" poursuit son action et organisera en 2009 de nouvelles rencontres sur le bassin, dans les villes de Semur-en-Auxois et Venarey-les-Laumes

Demain ?

La JCE Montbard Haute Côte-d'Or continue sur son élan et réfléchit à de nombreuses actions à lancer dans l'avenir, comme la thermographie aérienne, un jumelage avec d'autres Jeunes chambres d'Europe, une chasse au trésor nationale sur le bassin de la Haute Côte-d'Or, une communication sur le dynamisme de notre bassin lors d'un salon à Paris, l'organisation des journées régionales de formation d'automne de la JCE de Bourgogne, ...

Pour les contacter : tél : 06.30.70.24.44
email : jce.montbard@free.fr - web : www.jce.montbard.free.fr

LA JOURNÉE DE LA PETITE ENFANCE

Organisée par le relais Assistante Maternelle de la Ville de Montbard, dans le cadre d'un travail partenarial avec les autres relais du territoire Auxois-Morvan, la journée Petite Enfance du 18 octobre a été l'occasion de découvrir le monde des jeunes enfants (0-6ans).

Ce jour là, à la Salle Paul Eluard, tous les professionnels concernés par la petite enfance ont répondu à l'appel et ont présenté l'offre de services existant sur Montbard. Les institutionnels (CAF, PMI...), les lieux d'accueil (multi-accueil, classe passerelle, centre de loisirs...) mais aussi les autres professionnels (Médiathèque Jacques Prévert, Conservatoire de Musique et de Danse, Ludothèque...) ainsi que les assistantes maternelles fortement mobilisées pour cet événement, ont pu présenter leurs métiers et répondre aux différentes interrogations des parents. Une conférence sur le thème "pour grandir, j'ai

LA CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie commémorant le 90ème anniversaire de l'Armistice de 1918 a eu lieu au Monument aux Morts.

Catherine Quingué-Boppe, Sous-Préfète, a lu le message du Secrétaire d'Etat à la Défense et a rappelé l'importance que revêtait en 2008 cette commémoration puisque le dernier soldat français de "la Grande Guerre" venait de disparaître. Puis les Trompettes montbardoises ont entonné la sonnerie aux



La cérémonie au Monument aux Morts

morts et joué la Marseillaise, et la procession s'est rendue au cimetière du parc où Christelle Silvestre, maire de Montbard, a déposé une gerbe.

A l'Hôtel de Ville, Hélios Grandjean a lu le texte "Les poilus au mont Athos" d'Albert Londres et Christiane Jouan un récit de Colette intitulé "A Verdun".

Christelle Silvestre a ensuite remercié les enseignants pour leur travail de mémoire auprès des élèves, ainsi que Hélios Grandjean pour l'exposition remarquable qu'il a réalisée sur les Poilus.

Madame le Maire de Montbard a conclu en lisant la lettre du soldat Charles Guinant qu'il adressait à sa fiancée et terminé cette lecture par :

« Il faut montrer ce qu'est la guerre...pour que plus jamais ça ! »

besoin de..." animée par Gérard Bertout, psychologue, des ateliers d'éveil, un espace tenu par la Croix Rouge ont complété les autres stands.

Cette journée fut l'occasion pour les parents et les professionnels de se rencontrer, de prendre le temps d'échanger, dans un climat ludique et plus informel.



Ça s'est passé à Montbard

PORTES OUVERTES À LA PISCINE

Le samedi 11 octobre 2008, le Centre aquatique Amphitrite, en ouvrant ses portes gratuitement, a permis aux Montbardois de découvrir ce lieu magnifique.

Toute la journée, les maîtres nageurs ont présenté les activités proposées dans ce centre, qu'elles soient sportives ou ludiques. Le matin, de nombreux bébés ont profité de l'activité "bébés nageurs". Puis deux équipes de relais, "les pompiers" et "l'équipe municipale" (composée des élus et du personnel), sont entrées en compétition dans une ambiance très détendue.

Un tour d'horizon de toutes les possibilités offertes par le centre aquatique a séduit les visiteurs : du water-polo à la plongée, en passant par l'aquagym, sans oublier les maquettes de bateaux présentées par le Club du Centre Social-MJC André Malraux de Montbard.

LES POILUS EN NOVEMBRE

Tout le mois de novembre 2008 fut dédié aux Poilus de la Première Guerre mondiale.

Une exposition (un musée temporaire?) et un spectacle, "Poilus, taisez-vous !" ont attiré des centaines de visiteurs, d'une part, des centaines de spectateurs, d'autre part ; essentiellement des Montbardois.



Les comédiens du spectacle : "Poilus, taisez-vous"

Des Montbardois satisfaits puisque nous avons pu lire sur le livre d'or :

- « Exposition très riche, adroitement présentée » ;
- "Exposition très intéressante et interventions des bénévoles très éclairantes » ;
- « Un retour sur le passé, fort en émotion » ;
- « Merci pour nos poilus si courageux. Bravo aux acteurs » ;
- « Je ne dirai rien d'autre que ceci : Bravo ! Beau travail, Montbard vit encore ! » ;
- « Bravo pour l'émotion que vous avez su nous communiquer (...) et vive la paix ! » ;
- « Félicitations pour ce sujet bien traité. Ton juste. Très intéressant » ;
- « Merci d'avoir su faire revivre l'âme locale en évoquant cette mémoire douloureuse et encore vive. »

Qu'ajouter de plus ?

En fin d'après-midi, des jeunes filles du club de Chenôve ont fait une démonstration de natation synchronisée.

A la clôture de cette journée, Christelle Silvestre a remercié la société Carilis chargée de la gestion du centre et a félicité Lionel Faudel, directeur, pour son dynamisme.



L'équipe municipale et les pompiers

NOËL À MONTBARD

Le mois de décembre fut riche en manifestations : la saison de Noël a démarré avec le téléthon et l'inauguration des illuminations de la Ville, s'est poursuivie avec la tournée du Père Noël, qui s'est rendu auprès des enfants de toutes nos écoles montbardaises en leur distribuant généreusement des papillotes et en leur proposant une petite promenade en calèche dans leur quartier, et s'est terminée par l'animation des rues commerçantes de la ville, proposée par l'UCAM.

Le 6 décembre, la France entière se mobilisait en faveur des maladies rares et de celles qui touchent les muscles, comme la myopathie. Pendant 2 jours Montbard s'est associée à ce combat et a proposé des animations variées à l'Espace Paul Eluard. Grâce au téléthon, un véritable bond en avant a été fait ces dernières années dans la compréhension de nombreuses maladies génétiques et dans la reconnaissance en France et en Europe des 6 000 maladies rares qui concernent 3 millions de personnes en France et 25 millions d'europeens.

Les Montbardois et les habitants du canton se sont montrés, cette année encore, très généreux et ont prouvé leur solidarité et leur soutien à une action d'intérêt général.

Ce jour-là fut également l'occasion d'inaugurer les illuminations de Noël. Tous les montbardois, torche en main, étaient invités à accompagner les élus pour un défilé dans les rues. Le feu et la lumière s'étaient donnés rendez-vous et marquaient le début des festivités. Quelques jours plus tard, le Père Noël commença sa tournée par une visite à tous les écoliers de Montbard pour s'assurer que tous les enfants avaient été bien sages et méritaient ce qu'ils lui avaient demandé !



L'équipe municipale et le Conseiller Général, défilent torche à la main

Ça s'est passé à Montbard

L'ARBRE DE NOËL DU PERSONNEL MUNICIPAL

Ce samedi 13 décembre, l'Amicale des Agents Communaux et la Municipalité avaient convié tous les enfants du personnel communal, leurs parents et les retraités pour fêter Noël.



La superbe marionnette du spectacle

Après le spectacle de marionnettes à fils offert par la Municipalité, chacun a pu se restaurer autour d'une table où furent déposés jus de fruits, papillotes, bonbons et clémentines. Et ce fut l'arrivée, tant attendue, du Père Noël qui s'était égaré dans les rues de Montbard et qui fut recueilli par la calèche et son cheval pour le transporter à bonne destination. Cette année encore, il se montra très généreux. La soirée se termina autour du verre de l'amitié



L'amicale des agents communaux

UN JOYEUX NOËL POUR LES ANCIENS

Le samedi 13 décembre 2008, après 2 mois d'organisation et de préparation, le jour J est arrivé : le soleil n'était pas encore levé que les bénévoles des associations montbardoises, accompagnés de Madame le Maire et d'une vingtaine de conseillers municipaux, s'affairaient à confectionner les 779 colis de Noël destinés aux Anciens.

La nouvelle municipalité, après s'être renseignée sur l'âge d'attribution du colis des Anciens dans les communes voisines (70 ans à Venarey-les-Laumes, 75 ans à Semur-en-Auxois) et considérant qu'avant 70 ans les seniors sont la plupart du temps

LA CALÈCHE DU PÈRE NOËL



Les 13, 20 et 21 décembre, les commerçants montbardois proposaient différentes animations.

Les boutiques se sont parées de bien jolies décorations et les rues se sont animées pour permettre aux flâneurs de se plonger dans une atmosphère festive. La chorale "Les Chantoudon" a entonné quelques chants de Noël, tandis que les adultes se réchauffaient en sirotant un vin chaud et grignotant une gaufre ou des marrons grillés, les petits posaient pour la photo souvenir avec le Père Noël ou profitaient de la calèche pour une promenade à travers la Ville. Le cirque Rikiki proposait également des animations de rue : chants accompagnés par un orgue de barbarie, jongleurs, équilibristes, ballons animaux offerts aux enfants. Et peut-être avez-vous été surpris de croiser, sur votre chemin, un cracheur de feu ou un couple de mariés perchés sur des échasses ?



L'animation de Noël dans les rues de Montbard

encore jeunes, a décidé de reculer l'âge d'attribution de 66 à 70 ans. Elle n'a pas oublié les 60 Montbardois vivant au Val de Brenne et au 4^{ème} étage de l'hôpital, et les 3 retraités du CAT : ce sont les conseillers municipaux eux-mêmes qui les leur ont distribués le jour de Noël.

L'équipe municipale a favorisé l'économie locale en faisant des achats auprès des commerces : Tentation, Au plaisir des papilles, le Caveau montbardois, un Coin de Paradis, Villaverde (sacs recyclables), privilégiant la qualité plutôt que la quantité.

Dès 9 heures, une trentaine de voitures avec, à leur bord, un conseiller municipal et des bénévoles munis de leur feuille de route (minutieusement préparée par M. Demassey, Responsable de la Police Municipale) ont sillonné la ville pour distribuer ces cadeaux. La municipalité présente ses remerciements à tous les participants pour ce geste de solidarité.

Evènements à Venir

LE CENTRE SOCIAL-MJC ANDRÉ MALRAUX OU L'ESSENCE DE LA FÊTE

La Maison des Jeunes et de la Culture André Malraux
a le sens de la fête.

Plusieurs preuves ? Le 17 février, les rues de la ville seront envahies par une multitude d'enfants prêts à incendier des "bonshommes carnaval" aux allures de monstres, confectionnés avec talent par les animateurs des centres de loisirs du Centre Social Municipal et de la MJC. Au programme de ce cortège festif, une batucada avec moult percussions, des échassiers, des

jongleurs et des déguisements à tous les coins de rue. Ici, le sérieux n'aura pas sa place, remplacé par la joie et les rires des enfants. Autre musique, autre fête, la Saint Patrick. Le 14 mars, la MJC vivra à l'heure irlandaise et vous invite à passer une soirée où tout sera fait pour vous inciter à danser. L'ambiance sera assurée par un groupe de musiciens qui aura pour seule consigne de vous faire chavirer et de vous proposer un réel dépaysement. Cette sarabande de festivités fera néanmoins place à la découverte d'une nouvelle activité le 16 mars avec le Tai Chi Chuan, fruit d'un croisement entre les arts martiaux (pour la gestuelle) et le yoga (pour la concentration). Enfin, la fête ne serait pas complète si n'était évoquée l'Assemblée Générale du Centre Social MJC André Malraux qui se déroulera le mardi 10 mars 2009. L'occasion pour celles et ceux qui apprécient la fête des sens de rejoindre les rangs des bénévoles !!

L'ANNÉE 2009 AU PHÉNIX

Voici un petit rappel concernant
les dispositifs du cinéma :

Outre les animations ponctuelles, organisées tout au long de l'année, il y a ce qu'on appelle "les dispositifs", événements réguliers, dont la programmation est connue et définie à chaque rentrée scolaire.

Les dispositifs mis en place par les "Cinéma Indépendants de Bourgogne" (CIB) :

- "Un siècle de cinéma" :

Ce dispositif permet de découvrir ou redécouvrir des films du répertoire ou du patrimoine et de faire un voyage à travers l'histoire du cinéma.

A partir de février, le Phénix vous proposera un cycle Alain Resnais avec "Muriel" et "Stavisky"

Les séances sont ouvertes à tous pour un tarif unique de 3,60€.

- "Cin'espigle" : propose aux jeunes spectateurs des films du monde entier, de toutes les époques, de tous les genres, pour varier les plaisirs et les découvertes. Les séances proposées, généralement mensuelles, le mercredi après-midi, sont suivies d'un goûter à un tarif de 3,60€ pour enfants et adultes.



Les dispositifs scolaires sous l'égide du CNC et de l'Éducation Nationale :

"Ecole et cinéma", "Collège au cinéma" et "Lycéens et apprentis au cinéma" sont respectivement destinés aux écoles maternelles et élémentaires, aux collèges et aux lycées. Ils ont pour but de former l'enfant et le jeune spectateur à l'art cinématographique. Ils font découvrir en salle de cinéma des films de qualité, à de jeunes spectateurs et à leurs enseignants.

- Les films proposés sont tous classés "Art et Essai".
- Les enseignants qui y participent, reçoivent des dossiers qui offrent un large choix de pistes d'exploitation en classe.
- Les soirées à thème

La commission animation a retenu pour 2009, les thèmes suivants : "Le travail", "Le réchauffement climatique", "La religion", "Les droits de l'homme", "L'art de bien vieillir".

Les soirées déjà datées.

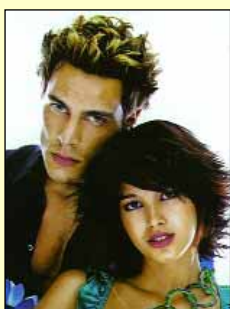
- Vendredi 23/02, 20h30 : "La fièvre de l'or" d'Olivier Weber

- Vendredi 20 /03, 20h30 : "Jésus Camp" réalisé par Heidi Ewing et Rachel Grady

Le cinéma le Phénix a l'espoir de recevoir des réalisateurs pour vous présenter leurs derniers films. Les programmes mensuels vous informeront au fur et à mesure de l'évolution de la programmation.

Le Phénix vous attend toujours plus nombreux au cinéma.

12



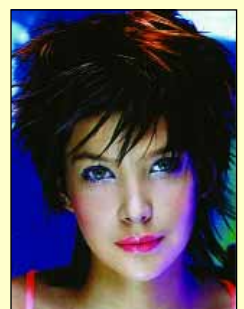
Michèle et Bernard RAPEAU et sa nouvelle équipe

*** Coiffure Mixte ***

11, rue des Fossés • 21500 MONTBARD
Tél. 03 80 92 00 42

En plus de votre salon habituel

Service Coiffure à domicile, Hôpital et Maison de Retraite



HOMMAGE À JACQUES GARCIA

qui nous a quittés le 23 septembre 2008



13

*Un Homme qui a œuvré
pour Montbard et le Montbardois*

JACQUES GARCIA

JACQUES GARCIA
Né le 13 septembre 1928 à Montbard
Marié 3 enfants
Tourneur retraité- Maire honoraire
Conseiller Général honoraire

Jeune, il fut un grand sportif. Inscrit, tout d'abord au Club d'athlétisme, il remporte quelques places d'honneur dans différents cross, puis est un pilier de l'équipe de basket-ball qui accède en division nationale. Il joue également au handball. Sur le terrain de la gestion communale, on va lui retrouver la même vivacité, le même goût d'entreprendre.

Quelques distinctions :

- ✓ Officier des Palmes académiques
- ✓ Médaille de Vermeil départementale et communale
- ✓ Médaille de Bronze de la Prévention des Accidents du Travail
- ✓ Médaille de Bronze de l'Union des Institutions de Retraite des Salariés.
- ✓ Chevalier du Mérite Social au titre de la Mutualité
- ✓ Médaille d'argent de la Ville de Montbard

14

Dès 1949, à l'âge de 21 ans, **Jacques Garcia** est élu délégué du personnel au sein des Usines Vallourec de Montbard où il était entré à l'âge de 14 ans à l'école d'apprentissage pour passer avec succès son CAP de tourneur. Très apprécié du monde ouvrier, il reste secrétaire du Syndicat des Métaux de 1951 à 1971.



Jacques Garcia auprès des travailleurs lors d'une manifestation pour l'emploi à Montbard en 1993

Il est élu président de la mutuelle des Usines en 1958 qu'il aura à cœur de développer (création du Cabinet dentaire et du Centre optique Mutualistes). Il occupe très vite des postes importants à la Mutualité au niveau départemental et national.

UN HOMME D'ENGAGEMENT UN HOMME DE LIBERTÉ.



Cette vie de militant amène tout naturellement **Jacques Garcia** à s'intéresser à la vie de sa Cité, et à la suite d'une élection complémentaire, il entre au Conseil Municipal en 1955 et accède aussitôt à des fonctions d'adjoint au maire. Pour apprendre tous



Jacques Garcia lors d'une manifestation contre le racisme et l'antisémitisme à la sous-préfecture de Montbard



Jacques Garcia, soucieux de transparence, explique le budget aux Montbardois en 1993

les rouages de l'administration, pour connaître tous les dossiers en cours, il participe activement à toutes les commissions municipales et mène de front avec une énergie sans pareille sa vie professionnelle, sa vie syndicale et son mandat d'élu. Il va rapidement montrer ses capacités de gestionnaire. Une de ses premières initiatives : proposer et justifier la restauration du Parc Buffon qui tombait en ruine à la fin des années 50.

Aux élections municipales de 1959 puis de 1965, il se retrouve le seul élu de la liste qu'il conduit. Son opiniâtreté, la constance de ses opinions, sa droiture reconnue de tous, sa présence sur le



Rappelons quelques réalisations cantonales :

- ✓ Centre de Secours Principal
- ✓ Collège Pasteur
- ✓ Gymnase Louis Aragon
- ✓ Nouveau tracé de la Départementale 119
- ✓ Déviation de la Départementale 980
- ✓ Constructions de salles à usages multiples

Et quelques réalisations municipales :

- ✓ Rénovation du quartier Voltaire avec la création du Centre Social Romain Rolland
- ✓ Installation du Centre d'Aide par le Travail
- ✓ Création du service municipal des Espaces Verts
- ✓ Construction de la station d'épuration
- ✓ Création du camping 4 étoiles
- ✓ Construction des écoles maternelles Henri Wallon et Victor Hugo
- ✓ Extension de l'école primaire Joliot-Curie
- ✓ Création de la zone pavillonnaire, de logements locatifs (Les Bordes) sur une zone agricole
- ✓ Création du syndicat intercommunal de la zone industrielle de Fain-les-Montbard qui permet l'implantation d'une dizaine d'entreprises.
- ✓ Lancement de la construction de la maison de retraite du Val de Brenne

terrain, sa connaissance de tous les foyers montbardois vont récompenser **Jacques Garcia** et le placer premier magistrat de la ville en 1971.

On retrouve chez **Jacques Garcia** la même ardeur et le même esprit d'entreprise au sein de l'Assemblée Départementale où il est élu Conseiller Général de 1967 à 1985. Là encore, il se distingue par son sérieux et sa volonté d'approfondir les dossiers, et bien qu'il ne soit pas dans la majorité de l'assemblée départementale, il se voit confier des responsabilités au sein d'importantes commissions départementales. Il siège parallèlement au Conseil Régional.



Jacques Garcia devant les travaux de rénovation du quartier des Fays en 1984

Infatigable homme de terrain, toujours soucieux de faire plus et mieux, dans un climat de confiance mutuelle, gardant toujours à l'esprit le caractère de service public de sa mission, **Jacques Garcia** a su s'attirer la considération et l'estime de tous ses collègues, et même de ses adversaires politiques qui ont toujours respecté l'homme.

En 1971, alors qu'il devient Maire de Montbard, il est aussi élu Président du SIVOM. Et c'est là que **Jacques Garcia** devient l'homme des grands travaux.

JACQUES GARCIA OU LA CULTURE POUR TOUS



Jacques Garcia à l'inauguration du Cinéma le Phénix en décembre 1993

- ✓ Création de l'Ecole de Musique
- ✓ Création du Musée des Beaux Arts, du Musée des Anciennes Ecuries de Buffon
- ✓ Lancement de la restauration du Parc
- ✓ Création de la Médiathèque Jacques Prévert et du Cinéma le Phénix, deux équipements devenus incontournables pour la vie culturelle montbardoise.



Jacques Garcia à l'inauguration de la Bibliothèque Jacques Prévert en juin 1993

L'activité Municipale

BILAN DES PREMIÈRES RÉUNIONS DE QUARTIER

Cinq réunions de quartier ont eu lieu entre le 19 et le 29 novembre. Le succès de ces rencontres entre les élus et les citoyens est incontestable au vu de la fréquentation : cinquante personnes en moyenne par réunion, soit un total de 250 Montbardois !

A chaque réunion Madame le Maire a fait un état des lieux des dossiers en cours. Les élus, toutes sensibilités confondues, se sont présentés, et ont pu partager leurs sentiments et leurs avis sur le début du mandat avec les personnes présentes. Ensuite, la parole était donnée aux citoyens, afin qu'ils puissent poser des questions, faire des remarques, voire même des remontrances. Dans chaque quartier, des dossiers importants qui impliquent l'ensemble de la ville ont été abordés : le logement, la sous-

préfecture, le tribunal, les encombrants, les navettes inter-quartiers, la maison de santé, le centre commercial, la gendarmerie, le centre hospitalier, la voirie, les trottoirs, la TNT, les finances et la fiscalité de la ville. Par ailleurs, chaque quartier avait ses interrogations spécifiques. Par exemple, le site de l'ancienne décharge aux Bordes, les problèmes d'écoulement des eaux à Corbeton, les rodéos en voiture et en moto au Beugnon, le stationnement et la circulation au centre ville, les futures nouvelles cités aux Fays. A chaque réunion, ce sont près de vingt questions ou remarques liées au quartier qui ont été exprimées. Cela a permis de constituer une base de données précieuses pour les élus afin de les guider dans leur action.

Les débats ont été d'une très bonne tenue dans l'ensemble. Parfois le ton est un peu monté, ce qui n'est pas anormal dans une discussion publique en démocratie.

Sachez que ces réunions seront organisées deux fois par an. Ainsi, vous pourrez exercer un suivi des questions et des remarques posées et nous interpeller sur de nouveaux sujets.



17

ENVIRONNEMENT : LA DÉMARCHE MUNICIPALE

Comme nous vous en avons fait part dans la précédente parution du « Reflets Montbardois », la ville s'est engagée à un défi : la diminution progressive de l'utilisation de produits phytosanitaires dans l'entretien des espaces verts et le désherbage des surfaces imperméabilisées, et la recherche de solutions alternatives.

En 2008, un important travail de fond a été réalisé, avec la participation d'un élu et d'un membre du personnel municipal, à des stages de formation sur l'achat public responsable, et en particulier en ce qui concerne les espaces verts, avec des contacts avec d'autres municipalités engagées dans la même démarche, et avec la tenue d'une réunion de mise au point avec les services techniques et espaces verts de Montbard.

En 2009, un diagnostic préalable sera réalisé, et les résultats

seront communiqués et expliqués, afin d'aboutir à un plan d'action concerté. Dans ce cadre, actuellement, et ce jusqu'en juin, la mairie accueille Vincent Mercier, étudiant de l'Université de Bourgogne en Licence Professionnelle. Il doit établir, pendant son stage, un diagnostic global de la commune et plus spécialement sur l'environnement afin de mettre en place l'agenda 21.

La ville de Montbard confirme sa volonté d'action en matière de développement durable par la mise en place d'un agenda 21 local (programme d'action pour le 21ème siècle, adopté par les pays signataires de la déclaration de Rio de Janeiro en juin 1992)

Toujours dans ce cadre, un bilan énergétique de l'ensemble du patrimoine bâti et de l'éclairage de la commune sera réalisé, afin de nous permettre une meilleure maîtrise de la consommation d'énergie. Ces initiatives font pour l'instant l'objet de mesures incitatives et sont encore en grande partie subventionnées. Il n'en sera plus de même quand elles deviendront obligatoires et totalement à la charge des communes.

L'activité Municipale

ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2009

Le 18 février prochain, le Conseil municipal se réunira pour adopter le budget primitif 2009. Conformément à la loi du 6 février 1992 qui a rendu obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus, l'organisation préalable d'un débat d'orientation budgétaire, ce dernier a eu lieu le 19 décembre dernier.

Ce débat permet au conseil municipal :

- de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités affichées dans le Budget Primitif.
- d'être informé sur l'évolution de la situation financière de la commune.

Il donne également aux élus, la possibilité de s'exprimer sur la stratégie financière de la commune.

Les principales orientations budgétaires 2009 seront les suivantes :

1- Les dépenses de fonctionnement

- L'effort de maîtrise des dépenses de fonctionnement sera amplifié en 2009 :
 - limiter l'augmentation des dépenses de personnel au strict nécessaire.
 - diminuer les dépenses de communication.
 - maîtriser le recours à des entreprises pour des travaux de faible ampleur, favoriser et valoriser le travail en régie réalisé par les services techniques de la Commune.
- Nous devons intégrer des dépenses nouvelles de fonctionnement générées par l'aire d'accueil des gens du voyage estimées à 100.000 €/an.
- Les intérêts de la dette s'élèvent en 2009 à 657 700 €.

2- Les recettes de fonctionnement

Les produits de fonctionnement se répartissent en trois catégories de recettes :

- ressources fiscales : environ 60 %
- dotations de l'état : environ 25 %
- autres produits : environ 15 %

Les taux communaux des 4 taxes directes locales seront maintenus au même niveau qu'en 2008.

La baisse de la population implique pour le budget une diminution des dotations de l'Etat estimée à - 43.000 €.

Les autres recettes seront estimées sur la base d'une hausse moyenne de 2%.

3- Les opérations d'investissement

Considérant le fort taux d'endettement de la Ville de Montbard, notre objectif principal est de limiter au maximum le recours à l'emprunt et d'augmenter la capacité d'autofinancement.

Nous devons limiter les dépenses d'investissement à 2.000.000 d'euros maximum.

Un choix difficile devra être opéré pour respecter cette limite indispensable au redressement de la situation financière de la commune.

On distinguera :

Les projets d'investissement en cours qui ne peuvent pas être reportés dans le temps

- la réalisation de l'exutoire de Corbeton et les travaux de voirie et réseaux Cité Fays : environ 1.000.000 €.

Les investissements récurrents nécessaires au fonctionnement des services et à l'entretien du patrimoine de la commune

- estimés à environ 950.000 €.

Les opérations en cours d'étude

- restauration de l'Hôtel Buffon, estimée à 3.700.000 € TTC. En 2009 nous allons rechercher des financements complémentaires aux 1.248.000 déjà obtenus, notamment des crédits européens et du Conseil général.

- réaménagement de la ferme de Censée afin de regrouper les services techniques, estimé à 2.165.000 € TTC.

Le capital d'emprunt à rembourser : 1.380.550 €.

Les recettes d'investissement

- subventions et participations à hauteur de 230 400 €
- Fonds de Compensation de la TVA à hauteur de 450 000 €
- dotations aux amortissements à hauteur de 425 812 €

Afin de limiter le recours à l'emprunt et réduire ainsi la dette de la Ville, nous devons dégager un maximum d'autofinancement.

18

Ateliers Mutualistes

390, Rue Charles de Gaulle
BP 23
21501 MONTBARD cedex
Tél. 03 80 89 90 20
Fax 03 80 89 90 16



E.S.A.T MUTUALISTE DE MONTBARD

- Ébénisterie - Menuiserie
- Routage - Mailing
- Mise sous pli - Mise sous film
- Soudure par points et semi-automatique
- Entretien et création d'espaces verts
- Nettoyage industriel
- Mise à disposition de personnel
- Restauration de groupes
- Location de salles
- Séminaires

L'activité Municipale

LE NOUVEAU LOTISSEMENT DES FAYS

Les travaux pour le lotissement des Fays ont commencé en novembre 2008 avec une 1^{re} tranche ferme de 13 logements dont 3 T5, 7 T4 en maisons jumelées, et 3 T3 en maisons individuelles.

Il restera la construction de 12 maisons T3 prévue lors de la deuxième tranche. La fin des travaux est attendue pour fin mars 2010.

La rue Monge, de ce fait, disparaît.

Le projet prévoit 43 places de stationnement sur l'ensemble du secteur :

- 14 places sises rue Lavoisier
- 7 places sises rue Arago
- 14 places sises dans un parking privé entre les rues Arago et Fays
- 8 places sises rue de la Fontaine d'argent face à la rue Saint-Philibert

Les logements seront équipés d'un chauffage individuel au gaz.

Les structures des habitations seront en ossature bois, les toitures monopan en zinc, et l'isolation intérieure en laine de roche.

La Ville de Montbard intervient dans cette opération pour la réalisation des travaux de voirie et de réseaux.

Il s'agit d'une réhabilitation complète de la voirie desservant les futurs 25 pavillons OPH, les rues concernées étant : la rue de la Fontaine d'argent, la rue de Fays, la rue Lavoisier et la rue Arago.

Sur l'ensemble de ces voiries, les réseaux sont repris en totalité, aussi bien les réseaux secs (EDF, GDF, France Télécom, éclairage public) que les réseaux humides (eau, assainissement, eaux pluviales).

Les voiries et les trottoirs sont également repris en totalité, en fonction des différentes implantations des pavillons OPH.

La consultation des entreprises sera lancée en février 2009 pour un démarrage des travaux entre Mai et Juin 2009.

Dans un premier temps, seront réalisés les travaux de réseaux (entre Juin et Octobre 2009), puis dans un deuxième temps, les travaux de finition des voiries lorsque l'ensemble des pavillons OPH sera achevé.

La fin des travaux de voiries est prévue en 2010 et le coût total pour la Ville est estimé à 1.103.920,00 € HT, dont 242.050,00 € HT sur le budget eau et assainissement



Les premiers travaux du nouveau lotissement de Fays

ENFANCE JEUNESSE : LA CAF DE CÔTE D'OR AUX CÔTÉS DE VOS ÉLUS !

Depuis de nombreuses années, Montbard a contractualisé avec la Caisse d'Allocations Familiales de Côte d'Or pour que des actions en faveur de l'enfance et de la jeunesse voient le jour. Ce partenariat est essentiel pour que la ville puisse continuer à engager les dépenses afférentes à ces publics.

La ville de Montbard est entrée dans le nouveau dispositif "Contrat Enfance Jeunesse" depuis début 2007 avec la petite enfance. Sont concernées les dépenses engagées pour les différents services de la Maison de la Petite Enfance et de l'accueil de loisirs 4/6 ans du Centre Social Municipal Romain Rolland. La Ville a étendu ce dispositif aux enfants et aux jeunes, de 7 à 17 ans, afin de bénéficier de cette aide pour les dépenses qu'elle réalise quant à la mise en œuvre des accueils de loisirs enfants et jeunes du Centre Social Municipal Romain Rolland et de la MJC André Malraux.

Ce nouveau dispositif est un contrat d'objectifs et de cofinancement passé entre la CAF de Côte d'Or et la Ville de Montbard. Sa finalité est de contribuer à l'épanouissement des enfants et des jeunes et à leur intégration dans la société par des

actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation des plus grands. Elle vise aussi à poursuivre et optimiser le politique de développement en matière d'accueil des moins de 18 ans.

Le "Contrat Enfance Jeunesse" qui va être finalisé dans sa totalité par la signature du volet jeunesse courant janvier 2009 est fondé sur deux exigences principales : d'une part l'efficacité, ou "comment offrir une meilleure visibilité sur les actions et moyens à mettre en place", et d'autre part l'équité territoriale et sociale.

Gageons que le renforcement de notre partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales de Côte d'Or permettra au plus grand nombre de nos enfants et de nos jeunes d'accéder plus facilement encore au bénéfice de ce qu'engagent les services de la Ville et les acteurs associatifs de Montbard en leur faveur.

SARL ENTREPRISE REBOULLAT



MAÇONNERIE - COUVERTURE
ZINGUERIE - PLACOPLÂTRE
ISOLATION

Richard REBOULLAT

5, chemin des Huches - 21500 ASNIÈRES-EN-MONTAGNE
Tél. 03 80 92 01 24 - Fax 03 80 92 18 08

L'activité Municipale

UN NOUVEAU "LOOK" POUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE

La volonté affichée de la municipalité d'être plus efficace, plus près de la population, et de faire des économies, l'a conduite à se pencher sur son site internet.

En effet, l'ancien site de la ville n'était pas ergonomique pour les internautes, et les informations pas forcément mises à jour (manque de souplesse du logiciel). D'autre part, le site avait un coût de maintenance important chaque année. L'actuelle municipalité, suite à ce constat et, après avoir contacté plusieurs fournisseurs (hébergeurs) a arrêté son choix sur un prestataire local : Espace Plus Informatique de Marmagne. Le fait de choisir cette entreprise a permis à la Ville de faire de substantielles économies, de l'ordre de 1000 euros chaque année et bien sûr de soutenir l'économie locale. De plus, la proximité de ce



fournisseur, permettra, en cas de problèmes, de trouver des réponses rapides et efficaces. Bien sûr, il faudra être patient pour que le site municipal offre aux internautes montbardois et autres, toutes ses possibilités mais, d'ores et déjà, vous pouvez consulter ce site sur www.montbard.com

Accueil
Actualités
Découvrir Montbard
Mairie à votre service
Vie pratique
Logement
Économie
Loisirs
Nous Contacter

Rechercher sur le site

Mercredi 21 Janvier 2009

LES RENDEZ-VOUS DU 1ER TRIMESTRE À LA BIBLIOTHÈQUE

Le programme d'animations est déjà bien lancé et dès le 7 janvier une exposition différente et originale inaugure l'année 2009 à la Bibliothèque

- **Chantez vous en Auxois : du 7 au 31 janvier**, exposition sonore et photographique.

Aux mois de mars et avril 2007, Hélène Cœur*, preneuse de sons, équipée de son matériel d'enregistrement, a rencontré plusieurs habitants du territoire de l'Auxois (De Puits à la Roche-en-Brénil en passant par Noidan et Montbard) et leur a lancé l'invitation suivante : 'chantez-nous une chanson, racontez-vous, ne vous racontez pas'.
Chaque personne a ainsi interprété une chanson de son choix : le tube du moment, la chanson qui vient de l'enfance ou encore l'évocation du pays natal.

En juin, Sabine Livet*, photographe, a fixé dans leur environnement ou ailleurs, ces moments privilégiés ou chacun a livré une part de sa personnalité, de sa culture, de son paysage intérieur.

Le résultat de ces rencontres est une exposition de 15 portraits sonores, diffusés au casque et 30 portraits photos, complétés par un diaporama des paysages traversés. C'est donc le **patrimoine chanté de l'Auxois**, collecté par ces deux jeunes femmes que l'on vous invite à découvrir à la Bibliothèque, aux heures d'ouverture.

Le Samedi 17 janvier, à 16h, les différents participants à cette collecte vous donnent rendez-vous pour un goûter/chanson. Occasion de faire vivre cette mise en regard du patrimoine ainsi que les relations qui se sont nouées.
Entrée libre

*Hélène Cœur est chanteuse et s'intéresse au chant traditionnel. Elle a déjà réalisé plusieurs collectages : chants rituels populaires en Italie du Sud mais également dans des milieux plus urbains : auprès des habitants du Bourget, d'Orly-Ville et de Longvic. Aujourd'hui on peut entendre quelques unes de ses créations sonores sur Arte radio (www.arteradio.com).



INTERMARCHÉ

Les Mousquetaires

TOUJOURS UNE RAISON DE PRÉFÉRER INTERMARCHÉ

Rue St-Roch - **MONTBARD**



☎ 03 80 92 25 34

L'actualité des Services Municipaux

CHANGEMENTS À LA DIRECTION DES SERVICES

Madame Tatiana PUSCASU a été recrutée en mai 2008, en qualité de collaborateur de cabinet du Maire. Sur ce poste elle a assuré les fonctions de conseil technique et juridique aux élus, gestion de l'agenda des élus, suivi des grands projets, communication.

À compter du 1^{er} janvier 2009, le poste de collaborateur de cabinet est supprimé et **Madame PUSCASU** est nommée Directrice Générale des Services, chargée de diriger et organiser l'ensemble des services municipaux et d'en coordonner l'activité.

D'origine roumaine, elle est arrivée en France, il y a 17 ans, dans le cadre d'un jumelage entre la Ville de Genlis (Côte d'Or) et sa ville natale. Titulaire d'un diplôme d'ingénieur en métallurgie obtenu à l'Institut Polytechnique de BUCAREST (Roumanie) et d'un DEA de Physique Chimie obtenu à l'Université de Bourgogne, elle découvre la fonction publique territoriale à la Mairie de Genlis, d'abord dans le cadre d'un contrat emploi solidarité, puis lors de remplacements dans différents services (urbanisme, état-civil, secrétariat). Elle décide alors de réorienter sa carrière professionnelle dans l'administration publique et accepte un poste d'agent administratif au service comptabilité - gestion du personnel où elle travaille pendant 2 ans. En 1998, elle demande sa mutation à la Mairie de Semur-en-Auxois, où elle est responsable des marchés publics pendant 4 ans, puis Directrice générale des services pendant 6 ans. En parallèle, elle a préparé et réussi les concours de la fonction publique : adjoint administratif en 1999, rédacteur territorial en 2000, puis attaché



territorial en 2005. Sa devise, une phrase tirée de l'œuvre de Darwin : « **ce n'est pas l'espèce la plus forte qui survit au changement, ni la plus intelligente, mais bien celle qui s'adapte le mieux au changement** ».

Madame Sylvie GOYARD a été recrutée le 1er décembre 2008 au sein des services municipaux en qualité de Directrice du Pôle Social de la Ville de Montbard.

Elle assure ainsi, sous l'autorité de la Directrice Générale des Services, la coordination de l'ensemble des services relevant de sa compétence : Service d'Aide Sociale, Centre Social Municipal, Accueils Loisirs, Médiation Sociale, Maison de la Petite Enfance, Pôle Enfance/Jeunesse.

Titulaire à l'origine d'une maîtrise d'Administration Economique et Sociale, option "locale et territoriale", elle a d'abord commencé sa carrière en région parisienne puis a exercé les fonctions de Directrice Générale des Services de 1983 à 1995 à la Mairie de Montbard. Déchargée de fonctions dès 1996 par la nouvelle équipe municipale, elle a été prise en charge par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale et plusieurs missions de plus ou moins longue durée lui ont été confiées. Elle retrouve donc des fonctions de chef de service au sein d'une structure qu'elle connaît particulièrement bien.



Hôtel - Restaurant

"Le Marronnier"

Face au Canal de Bourgogne

21500 BUFFON - Tél. 03 80 92 33 65

AUXOIS TAXI - Laurent Pernet

TRANSPORTS MEDICAUX ET PRIVÉS

24H/24 - 7J/7

Tél :
06 84 21 61 89
03 80 89 09 16

21500 TOUILLON

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Samedi 7 février à 14h30 dans le cadre de Temps de Paroles : Pessoa, celui qui n'est personne : conférence par Jean-Louis Jacques accompagnée de lectures par Yves-Jacques Bouin – Entrée libre, réservation souhaitée

Le thème du festival cette année est inspiré d'un vers de Pessoa : « **On me connut vite pour qui je n'étais pas** »

« ...et je n'ai pas démenti et j'ai perdu la face »
(Bureau de tabac)

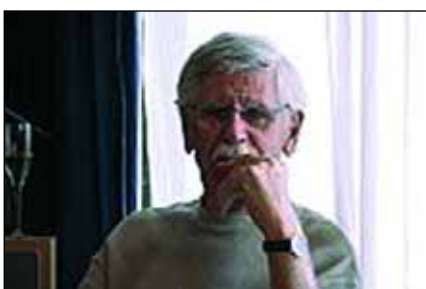
Né à Lisbonne en 1888, mort dans la même ville en 1935, le poète Fernando Pessoa (dont le nom en portugais signifie "personne") a laissé une œuvre immense qui aborde tous les genres : poèmes, récits, dialogues théâtraux, philosophie, journal intime, aphorismes, etc. Cette œuvre inclassable, il l'a signée tantôt de son nom, tantôt de divers hétéronymes qui possèdent chacun une biographie, une personnalité, un style et un univers différents. Pessoa est ainsi un cas unique dans la

littérature mondiale : celui de plusieurs écrivains incarnés dans une seule personne.

A peu près totalement inconnus de son vivant, les écrits de ce petit homme timide et myope ont longtemps dormi, entassés dans une malle.

22 En compagnie d'**Yves-Jacques Bouin**, auteur, comédien, organisateur du festival, qui lira des textes de Pessoa, Jean-Louis Jacques ouvrira, le temps d'une soirée, ce coffre aux trésors pour en sortir d'étonnantes merveilles.

Jean-Louis Jacques, auteur, ancien producteur et réalisateur d'émissions culturelles (théâtre, littérature) à la radio belge (RTBF) a participé à plusieurs animations à la Bibliothèque, notamment sur la littérature belge.



Un choix de livres de et sur Pessoa sera bien sûr à votre disposition à la Bibliothèque dès le mois de janvier.

Egalement, en ce début d'année, à l'étage, "Faites vos jeux !" : Poker, roulette, casino, échecs, autant de jeux d'argent devenus des sujets d'intrigues, de scènes de suspense, de trahisons et de coups bas que vous retrouverez dans notre sélection d'ouvrages et de films.

Une bonne nouvelle pour les amateurs de films : il est possible à présent d'emprunter 2 DVD par carte (à l'exception des films pour enfants). Nous estimons en avoir suffisamment à présent mais cette possibilité offerte reste encore provisoire et mérite d'être testée quelques mois.

Rappel de notre site : www.bibliotheque-montbard.net

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE

* **6 élèves en deuxième cycle dans la classe de danse**

Le mardi 2 décembre restera une date importante pour la classe de danse créée en décembre 2006. En effet, ce jour là, 6 élèves ont passé leur examen de fin de 1^{er} cycle avec succès pour intégrer le 2^{ème} cycle. Cette reconnaissance d'un travail de 3 ans d'enseignement va donner une nouvelle dimension aux projets de Diffusion de cette classe. La date du spectacle donné tous les deux ans à la salle Paul Eluard est déjà fixée pour 2009, les samedi 4 et dimanche 5 avril. Les 80 élèves préparent activement ce rendez vous important pour un spectacle inoubliable avec la magie des costumes et des lumières sur le thème de la Lune.

Vous retrouverez nos 6 élèves diplômés :

Ophélie Magoni avec la mention Très Bien à l'unanimité,
Alix Lavier avec la mention Très Bien,
Léa Brocard avec la mention Bien,
Céline Joly avec la mention Bien,
Ylenia Frambourg avec la mention Assez Bien,
Marylou Leseurre avec la mention Assez Bien.



De nombreux ensembles vocaux dans les locaux du conservatoire :

→ si vous aimez chanter, de nombreuses possibilités vous sont offertes. Vous pouvez rejoindre les différents groupes vocaux selon vos choix musicaux et votre âge ;
→ les chœurs d'enfants : ils sont intégrés dans les cours de formation musicale selon le niveau et l'âge des élèves. Ils ont lieu les mardi, mercredi et samedi ;
→ le Chœur Offenbach, est dirigé par Etienne Tinguely. Il répète chaque jeudi de 20h30 à 21h30. Ce chœur adulte à 3 voix participe aux projets du conservatoire. Il se produit dans la période de juin-juillet ;



L'actualité des Services Municipaux

→ le Chœur de Femmes est dirigé par Léna Perrot. Il s'adresse à un public féminin qui a déjà une formation musicale avancée. Les répétitions ont lieu le mardi de 20h15 à 21h45. Ce petit ensemble vocal propose un programme essentiellement classique ;

→ le Chœur de chants, dirigé par Léna Perrot, répète chaque mercredi au centre social de 10h45 à 11h45. Il est composé essentiellement d'un public 3ème âge. Son répertoire est composé de chansons ;

→ la Chorale de l'Aubespain, dirigée par Nancy Hézard, est gérée par une association présidée par Marie Rose Gallois. Ce chœur à 4 voix se retrouve chaque lundi de 20h30 à 22h00. Le programme musical est élaboré par le chef de chœur et répond aux différents projets de l'année. En Mai 2009, la Chorale part 4 jours en Italie rejoindre le Chœur d'hommes « La Rotonda » reçu en 2008. L'arrivée de voix de ténor serait très appréciée dans le groupe.

NE RATEZ PAS :

VENDREDI 20 FEVRIER 2009 à 20h00

Espace Paul Eluard :

LES ORCHESTRÉS A VENTS EN CONCERT

Au total, 5 orchestres et 100 musiciens sur scène (les 2 orchestres à vent du conservatoire, l'orchestre de l'école primaire de Joliot Curie, l'orchestre de quartier, l'Harmonie de Montbard).

ENTREE GRATUITE.

MAISON DE LA PETITE ENFANCE : ATELIER PARENTS-ENFANTS

Parents, assistantes maternelles, grands-parents
d'enfants de 6 mois à 3 ans,

Vous pouvez fréquenter gratuitement l'atelier Parent-Enfant, le lundi matin de 10h30 à 11h30 (sauf pendant les vacances scolaires), à la ludothèque de la Maison de la Petite Enfance, Rue Eric Tabarly à Montbard. Ces séances permettent de favoriser l'éveil psychomoteur de votre enfant par le biais de comptines, chansons, massages, danse, relaxation, temps découverte... Sophie Duplus, l'animatrice, vous accueillera dans un climat chaleureux.

Rendez-vous directement à la ludothèque pour la prochaine séance ou téléphonez au : 03.80.92.48.82 pour de plus amples renseignements

ACCUEIL DES ÉLÈVES DES ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES, EN CAS DE GRÈVE DES ENSEIGNANTS

La loi n° 2008-790 du 20 août 2008 institue un droit d'accueil pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires pendant le temps scolaire, en cas d'absence des enseignants, en particulier, en cas de grève.

L'organisation de ce service est à la charge du Maire et engage sa responsabilité pénale, lorsque l'effectif des enseignants absents atteint 25 %.

Ne disposant pas du personnel qualifié et disponible en nombre suffisant sur la commune, nous nous trouvons dans l'impossibilité d'organiser ce service au niveau municipal dans des conditions de sécurité convenables pour les enfants et leurs parents.

Pour les parents qui ne pourront trouver d'autres solutions et qui se contenteront d'un service minimum, l'accueil des enfants sera possible dans les locaux du centre de loisirs municipal (école Paul Langevin), de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, et sous l'encadrement du personnel communal disponible, affecté en temps normal à d'autres tâches : assistance des enseignants des écoles maternelles, entretien des locaux communaux, animation du centre de loisirs.

Il y aura la possibilité de prendre le repas au service de restauration scolaire, sur inscription obligatoire à l'école Paul Langevin à 9 heures. Les parents devront obligatoirement accompagner leurs enfants à l'arrivée et à la fin de l'accueil.

23



Contrôle technique automobile

Ouvert du lundi au samedi midi

Route de Semur
21500 Crépand

03 80 92 34 44

www.securitest.fr



GARAGE GUYARD
Agent Peugeot

NOUVELLE PEUGEOT 308

03 80 92 10 83 - SAINT-REMY

Emissions de CO₂ (en g/km) : 120

L'actualité des Services Municipaux

LE PLAN DE DÉNEIGEMENT

Pour cet hiver, nous vous présentons le plan de déneigement prévu par les services municipaux de Montbard. Vous trouverez dans ce document les différents circuits pour le déneigement mais aussi les véhicules utilisés et le nombre d'agents mis à contribution.



Dijon → Rue des Roches → Rue de Montmuzard → Rue Anatole France → Rue Saint Michel → Rue du Faubourg (une partie) → Voie communale dit de Champeau → Chemin des Vignes Blanches → Rue Emile Zola → Rue Jean Rostand → Rue des Pins → Rue Elsa Triolet → Rue de l'Aubépine → Rue Bellevue → Rue du 19 Mars 1962 → Rue Salvador Allendé → Rue Eugène Delacroix → Rue Léonard de Vinci → Rue Van Gogh → Pavillon Thoureau → Hameau de la Mairie →

Cette année, la municipalité, soucieuse de respecter les remarques de la population, a décidé d'organiser avec l'aide des agents municipaux des jours d'astreinte du personnel effectuant le déneigement piéton. Celui-ci est organisé 7 jours sur 7 à partir de 8h du matin avec pour priorité les écoles, le centre ville, les établissements publics. Quatre agents seront d'astreinte le week-end en cas de fortes chutes de neige. Merci à tous les agents qui ont bien voulu participer à ce nouveau système mis en place.

PLAN DE DENEIGEMENT

ITINERAIRE PRIORITAIRE

Camion PL avec lame et saleuse embarquée, 2 agents de la Voirie. Temps estimé : 4 heures

Liste des rues réalisées dans cet ordre :

Rue de Courtangis → Allée de la Garenne → Allée de Corcelotte → Rue Saint Philibert → Rue Marceau → Rue Ambroise Paré → Rue de la Fontaine d'Argent → Rue Saint Philibert → Rue Berthelot → Rue Ambroise Paré → Rue des Fays → Rue de la Fontaine d'Argent → Rue Ambroise Paré → Quai Philippe Bouhey → Avenue Maréchal Foch → Place de la Gare → Rue Emile Lefol → Quai Philippe Bouhey → Avenue Maréchal Leclerc (aller et retour) → Quai Philippe Bouhey → Rue Aline Gibez → Avenue Maréchal De Lattre de Tassigny → Rue Paul Langevin (montée et descente) → Rue Georges Loye → Rue D'Abrantès → Rue Carnot → Rue Edme Piot → Rue de la Liberté → Rue des Fossés → Rue D'Abrantès → Rue Carnot → Rue Benjamin Guérard → Rue Daubenton → Rue du Parc (aller et retour) → Rue Daubenton → Rue Benjamin Guérard → Rue des Fossés → Rue D'Abrantès → Rue Léon Fournay → Rue Georges Loye → Rue D'Abrantès → Place Buffon → Rue Anatole Hugot → Rue Auguste Carré → Rue Paul Langevin → Route de Dijon → Rue de Chamfleury (aller et retour) → Rue de Couvin → Rue Jean Jaurès → Rue Diderot → Rue de Verdun → Route de Dijon → Rue François Debussy → Rue Anatole France → Rue du Beugnon → Rue Michel Servet → Rue Jean Moulin → Rue du Beugnon → Rue Eric Tabarly → Rue du Beugnon → Rue Joliot-Curie → Rue Michel Servet → Rue Jammet Thiard → Rue Saint Michel → Rue Jean Rostand → Rue Eugène Delacroix → Rue Gustave Courbet → Rue Pablo Picasso → Rue Salvador Allendé → Rue Edmond Mathieu → Rue de la Sablière → Rue Charles de Gaulle (aller et retour) → Rue Chantal Quenneville → Rue Salvador Allendé → Rue Ernest Boguet → Rue des Martyrs de Lantilly

ITINERAIRE SECONDAIRE

Camion PL avec lame et saleuse embarquée, 2 agents de la Voirie. Temps estimé : 4 heures

Liste des rues réalisées dans cet ordre :

Allée de Corcelotte → Rue des Marronniers → Rue de la Fauverge → Rue Henri Poincaré → Rue D'Alembert → Rue de la Fontaine d'Argent → Quai Philippe Bouhey → Rue Aline Gibez → Rue Alfred Debussy → Quai Joseph Maire → Rue Saint Roch → Chemin de la Prairie (aller et retour) → Rue Paul Langevin → Route de Dijon → Rue Lamartine → Route de Dijon → Rue des Alouettes → Rue des Mésanges → Rue de Couvin → Rue Diderot (HLM) → Route de

Quatre Chemins → Retour centre ville → Square des Castors → Rue des Fleurs → Rue Ampère → Rue Michelet → Station d'épuration → Gué Saint Jean → Chemin des Cloiseaux → Cimetière de Chaumour → Impasse de la Stèle.

ITINERAIRE PETITES VOIRIES

Tracteur avec lame + camionnette avec petite saleuse tractée, 3 agents de la Voirie. Temps estimé : 4 heures

Liste des rues réalisées dans cet ordre :

Rue de la Liberté → Rue Eugène Guillaume → Rue du Parc → Rue Jean-Jacques Rousseau → Rue Léonie Delautel → Rue Georges Clémenceau → Place du 11 Novembre → Rue Anatole Hugot → Rue du Faubourg → Rue de la Fontaine → Ruelle du Lavoir → Rue des Vignes → Chemin des Vignes Blanches → Sentier des Vignes Blanches → Rue de Verdun → Cités de Verdun → Rue Auguste Carré prolongée → Rue de l'Arquebuse → Impasses de la rue du Beugnon → Impasse Jean-Philippe Rameau → Combe du Beugnon → Chemin des Treilles → Chemin des Larries Clochets.

DENEIGEMENT PIETON

PRIORITE 1	
SITES	Nombre d'agents
Maternelle Jules Ferry	2
Maternelle Pasteur Primaire Paul Langevin	2
Maternelle Victor Hugo	2
Maternelle Diderot Primaire Diderot	2
Maison de la petite enfance Maternelle Cousteau Primaire Joliot Curie	3
Centre Social Voltaire Quartier de la Brenne Trottoirs rue Anatole Hugot Trottoirs rue Auguste Carré	3
Trottoirs rue d'Abrantès Poste, Maison de l'emploi Phénix, Trottoirs rue Carnot	2
Hôtel de Ville Trottoirs rue Edmé Piot Trottoirs rue Liberté Trottoirs rue Eugène. Guillaume	3
PRIORITE 2	
Les ponts : Canal, Brenne, Langevin	2
Bibliothèque, ANPE, ASSEDIC, Comunauté de communes	2
Musée des Ecuries	2
Escaliers	2
Paul Eluard, Places	2
Maison des Associations	1
Stade Saint Roch Gymnase Jo Garret	2
Centre Nautique Amphitrite	2

Montbard j'y crois !

Opposition, minorité, majorité.
En ce début d'année nous nous interrogeons beaucoup sur la fonction d'opposition au sein d'une assemblée politique. Que signifie s'opposer ? Cela consiste-t-il à prendre systématiquement le contre-pied d'une proposition exprimée par un groupe au pouvoir ? Cela consiste-t-il à rechercher les solutions les plus efficaces pour perturber le travail de groupe ? Cela consiste-t-il à surveiller et contrôler le groupe exerçant le pouvoir afin d'éviter d'éventuelles dérives ? Est-ce un peu tout cela en même temps ? La fonction d'opposition comporte-t-elle des limites ? Autrement dit, peut-on s'opposer à l'intérêt général ? Peut-on déformer la réalité pour s'opposer ? Voire même diffamer ? Cette fonction est-elle l'attribut exclusif d'une minorité ? Une majorité peut-elle s'opposer ? Chacun comprendra que ce questionnement est lié à l'attitude de notre opposition. Avant toutes choses, rappelons aux Montbardois que l'opposition est composée de deux groupes qui se sont violemment opposés durant la campagne des municipales. Aussi, pouvons-nous être troublés par leur réconciliation affichée. S'opposer peut rapprocher ! Passons outre les qualificatifs et mots blessants que nous inflige l'opposition. Venons-en rapidement au fond. Nous héritons d'une situation financière pour le moins délicate. Nous ne fuyons pas nos responsabilités d'élus majoritaires, et nous assumons le plan nécessaire au rétablissement de la situation. L'opposition, majoritairement inscrite sous la bannière du maire sortant, a tout d'abord, commencé par contester le bilan. Rien d'étonnant à cela, puisqu'il s'agit du bilan de la précédente municipalité. Puis, constatant que toutes les autorités confirment les difficultés financières de la ville, l'opposition use d'un argumentaire aberrant et démagogique : revoir les taux d'imposition à la baisse ! Pour combler la diminution de rentrées fiscales que cela provoquerait, elle propose de faire des économies de gestion plus efficaces que celles que nous proposons, sans avoir été capable de le faire quand elle était au pouvoir. Mais surtout, elle propose d'emprunter, donc d'aggraver la dette, qui est déjà démesurée ! Face à cette proposition, chacun comprendra que la majorité actuelle puisse s'opposer à l'opposition ! Un autre sujet démontre l'attitude extrémiste de l'opposition. Michel PROTTE, n'ayant pas respecté la procédure pour se séparer de la Directrice Générale des Services en poste, à son arrivée à la tête du conseil municipal en 1995, la commune payait 75% de son salaire, sans contrepartie de travail, depuis 13 ans. Nous avons œuvré pour que cette personne, en l'occurrence Sylvie GOYARD soit réintégrée dans le personnel municipal. Notre démarche a été validée par la sous-préfecture. Or, l'opposition a déposé un recours en annulation devant le tribunal administratif. Où est passé l'intérêt général de la commune ? S'opposer pour s'opposer... Pour autant, notre conviction, notre envie et notre énergie ne sont nullement entamées. Les marques de sympathie et les encouragements de plus en plus fréquents fonctionnent sur nous comme un stimulant. C'est avec enthousiasme que nous souhaitons à notre ville et à l'ensemble de ses habitants une bonne et heureuse année 2009.

Montbard naturellement

Même le Jacquemart semble avoir pris le rythme de la nouvelle municipalité !!! Bloqué à 18 h 15...et ce depuis plusieurs mois !!!! Les jours passent et rien n'avance, pas de projet annoncé, pas de travail de fond, quelques effets d'annonce dans le journal, ou lors des réunions publiques, sans réunion de commissions. Y aurait-il une deuxième formation qui tiendrait à l'écart les élus de l'opposition ? Où donc est passée Madame « DEMOCRATIE » ? Ce qui restera de tous nos débats et propositions en conseil municipal, ce sont les procès-verbaux. Trois mois après, Madame le Maire présente son texte pour approbation. On ne peut que déplorer la maîtrise très approximative de la langue française et les entorses à l'objectivité des rapports de ces conseils. Sans parler du délai.
ON NE NOUS DIT PAS TOUT ! Le manque de clarté est évident. Imaginons cela quelques années auparavant, nous entendons déjà les cris de l'ex-opposition dont Madame le Maire faisait partie, pour fustiger de telles procédures ; pourquoi Madame le Maire brandit elle comme excuse un dysfonctionnement de ses services pour justifier ces retards ? Qui a changé ? Quel est donc ce directeur de cabinet que l'on refuse obstinément de nous présenter, à qui sert-il depuis 9 mois ? Absence remarquée en commission de travail et qui coûte « très cher » (dixit Madame le Maire au dernier conseil) et dont le travail politique n'est pas quantifiable à ce jour ? Surprise de dernière minute, le poste politique se transforme en poste administratif pour une durée indéterminée !
ON NE NOUS DIT PAS TOUT ! En ce qui concerne les finances, d'autres choix que celui de la hausse excessive des 4 taxes étaient possibles. Nous affirmons que pour l'année 2008 une hausse raisonnable de 6 % au lieu de 12 %, accompagnée d'une bonne gestion des charges de fonctionnement (dérageage à la hausse en 2008) aurait suffi. Ceci n'aurait pas eu d'incidence insurmontable sur les comptes de la ville mais aurait moins mis en difficulté le portefeuille du contribuable. Et nous n'évoquerons pas le colis de nos aînés, cela fait bien assez causer dans les rues !
Malgré tout, BONNE ANNEE 2009

Note de la rédaction

Dans le cadre de la parution du présent bulletin, le groupe de l'opposition "Montbard naturellement" m'a fait parvenir un article dont j'ai jugé qu'une partie relevait d'attaques personnelles : « Trois mois après, Madame le Maire présente son texte pour approbation. On ne peut que déplorer la maîtrise très approximative de la langue française et les entorses à l'objectivité des rapports de ces conseils. » En tant que Maire, je suis à la fois responsable du service public de la communication et directrice de la publication, et je dois m'assurer que les tribunes de l'expression politique sont consacrées à des sujets d'intérêt général et plus particulièrement aux réalisations et à la gestion du conseil municipal. Elles ne peuvent être l'occasion d'attaques personnelles de quelque nature que ce soit. Elles ne peuvent comporter des écrits à caractère injurieux ou diffamatoire. J'ai demandé dans un premier temps, au président de ce groupe de procéder à une modification du texte, afin qu'il ne puisse pas être interprété comme une attaque envers le personnel communal, étant précisé que la rédaction proprement dite des procès-verbaux du Conseil municipal incombe à la Direction Générale des services. La seule modification proposée, à savoir, remplacer "Madame le Maire" par "on", ne m'ayant pas satisfaite, j'ai préféré publier le texte initial dans son intégralité car, il n'était pas question pour moi de restreindre le droit d'expression de la minorité. Cependant, j'ai pris la décision de rédiger la présente mise au point, car, nous acceptons toute critique qui porte sur l'action politique de la majorité à l'exception de propos diffamatoires.

Le Maire Christelle SILVESTRE

Ensemble pour Montbard

Un bon maire doit savoir rassembler et respecter l'ensemble de la population représentée en partie par les élus de l'opposition. Cela s'appelle la démocratie. Le droit d'expression est méprisé par la censure des débats: interventions de l'opposition fausses ou supprimées. Eradiquer l'opposition est une obsession signant l'aveu de la faiblesse et de la médiocrité réunies. Madame la maire devrait trouver une autre source d'inspiration que celles des pratiques de la rue de Solféрино: divisions et tripataouillages en tout genre. Pour les internautes, l'alternative est de s'informer sans trucage et de réagir sur le web citoyen montbard-avenir.fr. Les réunions de quartier n'ont été qu'une mascarade pour justifier la hausse excessive des impôts en se déchargeant de la faute sur l'équipe précédente, l'opposition étant priée de rester dans le décor. Quand on ne sait que montrer du doigt et lancer des appels aux idées : cela s'appelle la politique du vide. Faire des économies de fonctionnement est une nécessité mais quel manque de coeur de le faire sur le dos des enfants en supprimant la participation de la ville aux élèves de maternelle de l'école privée. L'argument de « privilégier l'école publique » ne tient pas compte tenu de la somme et sert à ranimer des divisions d'un autre temps. A la place des divisions, c'est de solidarité dont nous avons besoin dans un contexte de crise économique. C'était l'objectif du vœu de l'opposition rejeté par la majorité en faveur d'une diminution de la Taxe professionnelle pour aider en 2009 principalement les petits entrepreneurs, artisans et commerçants et par conséquent le tissu économique local dont nous avons tous besoin. La majorité saura t-elle progresser dans l'intérêt de tous les Montbardois et pas seulement celui d'un clan? Les vœux du maire auraient été l'occasion d'affirmer cette volonté de rassemblement. Or, la cérémonie a été transformée en meeting politique au cours duquel madame la maire s'est décernée des palmes d'autosatisfaction et a fustigé les élus de l'opposition et donc les Montbardois qu'ils représentent. En faisant fi de ces querelles partisanes, je souhaite vous présenter mes meilleurs vœux pour l'an neuf.

MONTBARD
22, rue Carnot
03 80 89 47 26
03 80 92 37 11

VENAREY-LES-LAUMES
36, avenue de Dijon
03 80 96 16 89

AMBIANCE



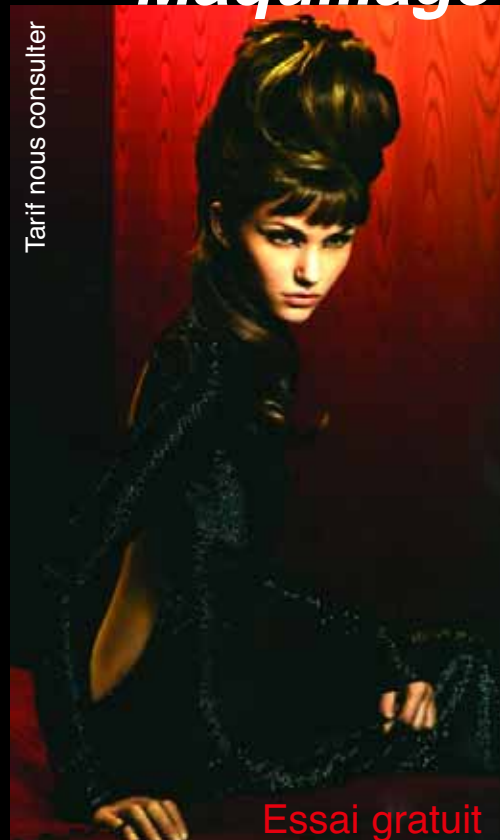
COIFFURE
INSTITUT
DE BEAUTE

www.ambiance-coiffure.org



**Forfait
Mariées**
**Chignon
&
Maquillage**

Tarif nous consulter



Essai gratuit

Déborah et Mélanie sont coiffées et maquillées par Sabira

Forfait Ado Fille**
shampooing + coupe + brushing

20 €

1 Lip gloss l'Oréal offert

L'ORÉAL
PROFESSIONNEL



**Forfait
coupe coloration****

shampooing + coupe + couleur
(sur cheveux courts)

39 €

1 soin Kérastase offert (au bac)

KÉRASTASE
Paris



EXTRAIT TARIF 2009

Femme

- ❖ Shamp + coupe + brushing (cheveux courts) **26€**
- ❖ Coloration **16€**
- ❖ Mèches à partir **25€**
- ❖ Permanente (cheveux courts) **27€**

Homme

- ❖ Shamp + coupe + coiffage **14€**
- ❖ Mèches **20€**
- ❖ Soins du visage Men Sensation **20€**
- ❖ Modelage du dos SPA Sensation **25€**

Enfant

- ** Jusqu'à 8 ans
- ** De 9 à 12 ans

Fille

- 10€**
- 12€***

Garçon

- 8€**
- 11€**

* supplément brushing + 5€



** Offre valable jusqu'au 7 - 02 - 2009

SZYNKIEWICZ Services

Chauffage - Climatisation
Conception de salle de bains

ENERGIES RENOUVELABLES



*Chaudières
à bois*

*Pompes
à chaleur*

*Panneaux
solaires*

**Proximité
SAV
Assistance 7/7**



Bûches
Granulés



Géothermie
Aérothermie



Production
sanitaire



4, rue B. Guérard - 21500 MONTBARD

Tél : 03 80 92 06 40 - Fax : 03 80 92 01 68 - E.mail : eurldesplain@wanadoo.fr

www.szynkiewicz-services.com



ASSURANCES

Jérôme PASCAL
David de la GRAVIÈRE

Agents Généraux

 **Assurance**  **Placement**

 **Banque**  **Crédit**

4 adresses :

SEMUR-EN-AUXOIS

Tél. 03 80 97 10 36

MONTBARD

Tél. 03 80 92 04 28

CHATILLON-SUR-SEINE

Tél. 03 80 91 00 10

VENAREY-LES LAUMES

Tél. 03 80 96 19 00